

Paradis, Suzanne

De: Secrétariat (usager)
Envoyé: vendredi 6 février 2004 09:18
À: 'Camille Labrecque'
Objet: RE : Hausse des tarifs

Monsieur,

La Régie de l'énergie accuse réception de votre envoi par courriel daté du 30 janvier 2004 dans lequel vous lui faites part de vos préoccupations relatives à la demande d'Hydro-Québec de hausser ses tarifs d'électricité à compter du 1er avril 2004.

Conformément au Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie vos observations ont été déposées au dossier afin que les régisseurs en prennent également connaissance.

En effet, la demande d'Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité a été soumise à l'évaluation de la Régie dans le cadre du processus d'étude prévu à la Loi sur la Régie de l'énergie. Cette demande d'Hydro-Québec ainsi que la preuve et les témoignages d'experts des 17 intervenants représentant les intérêts des consommateurs, d'entreprises du secteur de l'énergie et de groupes environnementaux ont d'ailleurs fait l'objet d'interrogatoires.

Nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel nous ajoutons quotidiennement toute la preuve déposée tant par Hydro-Québec que par lesdits intervenants. Notre adresse électronique est la suivante :

www.regie-energie.qc.ca

En ce qui concerne la question d'ajuster le tarif domestique selon les capacités financières de certains ménages, proposition initialement déposée par Hydro-Québec pour approbation par la Régie, cette demande a été retirée par le Distributeur d'électricité le 4 février 2004 et ne fera donc pas l'objet d'examen par la Régie.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Secrétariat
Régie de l'énergie

-----Message d'origine-----

De : Camille Labrecque [mailto:camilabrecq@sympatico.ca]
Envoyé : vendredi 30 janvier 2004 06:02
À : Secrétariat (usager)
Cc : service.citoyens@mrfnp.gouv.qc.ca; tremblay.sylvie.m@hydro.qc.ca
Objet : Hausse des tarifs

PERSONNEL à la Direction générale de la Régie de l'énergie

Copies : Ministre responsable d'Hydro-Québec
Président d'Hydro-Québec, M. Caillé

Monsieur,

06/02/2004

Notre société de l'Énergie, Hydro Québec, a demandé que ses tarifs de l'électricité soient relevés de 3 % pour le début de cette année 2004. Elle a aussi demandé qu'une deuxième hausse soit approuvée pour le premier avril 2004.

Notre gouvernement nous dit sans cesse qu'il faut qu'un meilleur partage de la richesse soit fait, afin d'avoir un meilleur équilibre de cette richesse entre les RICHES du Québec et les NOMBREUX pauvres qui s'appauvrissent de plus en plus.

Comment un autre organisme relevant du gouvernement, soit votre Régie qui contrôle les coûts de l'électricité au Québec, puisse être impartial envers la population québécoise, quand ces deux organismes relèvent toutes deux du gouvernement.

Notre société d'électricité, Hydro Québec, a versé au gouvernement plus d'un milliard de NOS dollars que les pauvres lui ont versés, et la soif intarissable de cette entreprise qu'est Hydro Québec, veut encore venir chercher dans les goussets des pauvres, un autre 3 % additionnel.

La population québécoise a généreusement aidé Hydro Québec cet hiver lorsque celle-ci a demandé aux Québécois d'économiser de l'énergie alors que des froids sibériens couvraient notre province.

Nous avons eu des froids glaciaux qui ont aidé à inonder plusieurs terrains et des maisons qui appartiennent aux Québécois et qui ont occasionné des dépenses souvent très grandes et du stress impossible à calculer pour ces citoyens. Une grande partie de cette inondation est, selon les dires de spécialistes en la matière, due aux barrages qui appartiennent toujours à Hydro Québec et qui ont fait et font encore ces terribles dégâts d'inondation sur les terrains et dans les maisons de Québécois qui doivent souffrir pendant des semaines sinon des mois, par des températures impossibles, ces inondations dont ils sont victimes.

Relever encore une fois les tarifs d'Hydro Québec viendrait en contradiction grave envers ce que le gouvernement désire, soit un meilleur partage de la richesse entre les RICHES qui s'enrichissent de plus en plus et les pauvres, ceux qui sont en plus grand nombre et qui appauvriraient encore plus ces mêmes pauvres, dont plusieurs ne peuvent même pas acquitter leur électricité pendant cet hiver sibérien que nous subissons présentement.

Quand donc, cette dévoreuse d'argent qu'est Hydro-Québec se satisfera-t-elle donc avec ses milliards de profit chaque année et laissera-t-elle les pauvres tenter de vivre un peu plus décemment ?

Ces mêmes pauvres espèrent que vous prendrez ENFIN leur part et que vous les laisserez tranquilles en espérant qu'ils puissent tous payer leur comptes d'électricité déjà élevés pour eux.

Camille Labrecque
camilabrecq@sympatico.ca